

17 ou 112

@ [Brigade Numérique](#)



Ma Sécurité
Un site et une application
police-gendarmerie

**Vous constatez un vol, une dégradation :
Portez plainte sans vous déplacer.**

Rendez-vous sur :
masecurite.interieur.gouv.fr

LOGOS: POLICE, Gendarmerie, France



L'Équipe Prévention Contact de la Compagnie de Gendarmerie de ST OMER vous informe:

Déposer plainte en ligne: comment fonctionne cette nouvelle procédure ?

Déposer plainte en ligne sans vous rendre en brigade de gendarmerie ou au commissariat, c'est désormais possible mais sous certaines conditions.

- La Plainte En Ligne (P.E.L) ne concerne que les **atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu** c'est à dire *dont l'identité précise est inconnue de la victime*.
- Les atteintes aux biens sont les infractions qui portent sur la propriété de personnes ou d'entités. Il s'agit des infractions suivantes :
 - **Dégradations sur un bien** (Ex: Graffitis sur une façade, dégradations de véhicule, etc.)
 - **Délit de fuite** (Ex : choc sur un espace de stationnement , accident de la circulation...)
 - **Vol** (commis avec ou sans dégradation/violence - Ex: dans un lieu public, cambriolage, vol d'un objet arraché des mains, vol d'un objet remisé dans un véhicule, .. etc.)
 - **Vol de carte bancaire suivi d'utilisation frauduleuse**
L'utilisation frauduleuse de carte bancaire *non volée* n'est pas du ressort de la P.E.L et relève du téléservice **PERCEVAL** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>)
 - **Escroquerie hors Internet** (Ex : paiement par chèque volé...)
L'escroquerie ne doit pas avoir été commise sur internet. Dans le cas contraire, elle relève du téléservice **THÉSÉE** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>)
 - **Autres atteintes aux biens** (Ex : extorsions, abus de confiance, chantages hors internet ou encore des filouteries.
- Il faut absolument que
 - Vous ne savez pas **qui a commis l'infraction**
 - Vous avez **18 ans ou plus**
 - Vous êtes la **victime ou son représentant légal** (cas d'une victime mineure)
- Dès lors, munissez-vous de votre identifiant FranceConnect et rendez-vous en ligne sur <https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>